

Conformément aux dispositions du Décret n° 2-02-556 du 24 février 2003, tel que modifié et complété, l'AMMC informe le public des transactions effectuées, au cours du mois d'avril 2020, par les sociétés ayant mis en place un programme de rachat de leurs propres actions.

Sociétés	BCP	MAROC TELECOM		Stokvis Nord Afrique
		Casablanca	Paris	
Caractéristiques du programme de rachat/Contrat de liquidité				
Date de démarrage du programme	08/07/2019	08/05/2019		19/03/2020
Date d'échéance du programme	07/01/2021	06/11/2020		17/09/2021
Nombre maximum d'actions autorisé à l'achat (Part du capital)	9 112 733 soit 5% (dont max 20% contrat de liquidité)	1 500 000 soit 0,17% (Dont max 20% contrat de liquidité)		459.758 5%
Cours maximum d'achat	351 MAD	189 MAD	17,45 €	20 MAD
Cours minimum de vente	189 MAD	98 MAD	9,05 €	10 MAD
Réalisations du programme de rachat / Contrat de liquidité				
Nombre d'actions détenues au début du mois (Part du capital)	191.657	67.000	26.139	368.417
	0,09%	93.139 0,011%		4,01%
Nombre total d'actions achetées dans le cadre du PR* et du CL**	7.907 (7907 dans le cadre du CL)	112.928 (54 397 dans le cadre du CL)	34.272	1.197
Cours moyen pondéré à l'achat	199,88 MAD	125,76 MAD	11,46 €	9,36 MAD
Nombre total d'actions cédées dans le cadre du PR* et du CL**	0 (0 dans le cadre du CL)	97.928 (54 897 dans le cadre du CL)	35.993	0
Cours moyen pondéré à la vente	–	127,71 MAD	11,64 €	-
Nombre d'actions détenues à la fin du mois (Part du capital)	199.564	82.000	24.418	369.614
	0,10%	106.418 0,012%		4,02%

* PR : Programme de rachat

** CL : Contrat de liquidité